Relations Pétain-De Gaulle : une longue mésentente

par

Xavier Riaud¹

Les deux hommes se rencontrent en 1912. Si la hiérarchie impose le respect, et Pétain sera longtemps le supérieur de De Gaulle, la mésentente s'installera progressivement et sera culminante à l'aube de la Seconde Guerre mondiale. Pour comprendre cela, il faut tout d'abord comprendre les vraies motivations du Général.

Sa personnalité tout d'abord. Toutes les actions du Général, bonnes ou mauvaises, ont toujours été guidées par l'amour de son pays. Quand l'intérêt de la Nation était en jeu, il s'est toujours montré intraitable. Amour et dévotion pour sa patrie dans une rigueur toute militaire.

« Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la France. Le sentiment me l'inspire aussi bien que la raison. Ce qu'il y a, en moi, d'affectif imagine naturellement la France, telle la princesse des contes ou la madone aux fresques des murs, comme vouée à une destinée éminente et exceptionnel- le². »

Ses relations avec Pétain ensuite. Elles sont bien résumées dans le livre de Frédéric Salat-Baroux (2010). « La première rencontre des deux hommes date de 1912. Le colonel Pétain est alors à deux ans de la retraite, commande le 33^{ème} Régiment d'Arras et est placardisé en raison de ses idées, qui s'opposent à celles de l'état-major de l'époque. Le lieutenant Charles de Gaulle rejoint ce régiment, frais émoulu de Saint-Cyr. Pétain devine immédiatement les immenses qualités de ce jeune homme, des qualités intellectuelles et des qualités de chef. De Gaulle, lui, admire le soldat, même si, dès le début, il n'est pas d'accord avec la doctrine défensive de Pétain. De Gaulle est alors plutôt un disciple des théories de Foch, qui pense qu'avec la volonté, on peut tout renverser. Pourtant, un lien très fort naît dès cette première rencontre. Dans les années 20, Pétain cherche à entrer à l'Académie française. Il fait venir Charles de Gaulle à son cabinet pour rédiger le livre qu'il projette. De Gaulle devient ainsi le collaborateur préféré du Maréchal et sa plume. Mais, leurs rapports sont dissymétriques. De Gaulle s'éloigne de Pétain. Les deux hommes sont en désaccord sur la façon de préparer l'armée française à la guerre⁴. (...). Pendant l'entre-deux-guerres, Pétain incarne la figure du soldat

1

Dr Xavier Riaud, 145, route de Vannes, 44800 Saint Herblain, xavier.riaud@wanadoo.fr

Docteur en chirurgie dentaire, Docteur en épistémologie, histoire des sciences et des techniques, Lauréat et membre titulaire de l'Académie nationale de chirurgie dentaire, membre libre de l'Académie nationale de chirurgie.

2

De Gaulle Charles, Mémoires, Plon (éd.), 1954.

3

Salat-Baroux Frédéric, De Gaulle-Pétain, Robert Laffont (éd.), 2010.

En 1918, Pétain dit de Charles de Gaulle : « Le capitaine de Gaulle, réputé pour sa haute valeur intellectuelle et morale [...]. Est tombé dans la mêlée. Officier hors-pair à tous égards. »

républicain, alors que Charles de Gaulle vient d'un milieu beaucoup plus conservateur. Comment et pourquoi les rôles se sont-ils inversés ? Cela s'explique par le climat des années 30. Chez Pétain, le facteur psychologique remonte à 1918. Il est le vainqueur de Verdun en 1916. Il a sauvé l'armée française au moment des mutineries de 1917. Et, en 1918, au moment de la grande offensive allemande, il craque. Il est pris d'un pessimisme qui confine au défaitisme. C'est Foch, et pas lui, qui est alors choisi comme Généralissime des armées alliées. Pour Pétain, c'est une frustration. De là, date une ambition personnelle qu'il n'aura de cesse d'assouvir⁵. Autre problème, son passage comme ministre de la Guerre du cabinet Doumergue. Il commence alors à côtoyer des personnalités très hostiles à la République. C'est le moment aussi où il fait sa première rencontre avec Laval. Quand Herriot renverse le gouvernement Doumergue, cela achève de convaincre Pétain que la République n'est pas le régime qui convient à la France (...). La grande différence entre Pétain et De Gaulle en 1940, c'est que Pétain considère qu'il s'agit de la troisième manche de la guerre qui oppose la France à l'Allemagne depuis 1870. De Gaulle, comme Churchill, sait que l'adversaire n'est pas une Allemagne nationaliste, mais qu'elle porte un ordre nazi dont le but est d'abattre les démocraties. Pour lui, il n'est pas possible de discuter avec cette Allemagne, et tout ce qui conduit à entrer dans une logique de compromis et de temporisation ne peut conduire qu'à une catastrophe. Pour lui, la seule attitude possible est celle d'une opposition radicale⁶. »

« Dès lors, tout oppose les deux hommes qui vont se retrouver face à face dans le dernier gouvernement Paul Reynaud. Alors que les caractères les plus trempés s'effondrent, l'un et l'autre vont passer à l'acte les 17⁷ et 18⁸ juin 1940. Ils incarnent deux attitudes face à la défaite : le choix de l'armistice et de la collaboration pour l'un, la poursuite de la guerre et la résistance pour l'autre. La radio, vecteur capital de la confrontation idéologique, prend une place inédite jusque-là dans la vie politique. (...) Le choix du général de Gaulle d'assumer la continuité républicaine et de faire sienne la vision progressiste et sociale du Conseil national de la Résistance, s'oppose à celui de Pétain de

De Gaulle partage les idées du général allemand Guderian qui prône la guerre éclair. Les tanks ouvrent le chemin suivi immédiatement des fantassins, l'ensemble accompagné d'un appui aérien. Pétain, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre de 1920 à 1931, est resté sur l'immobilisme des guerres de tranchées. Le territoire français doit être protégé derrière des fortifications « infranchissables » (ligne Maginot).

5

Pour de Gaulle, qui a travaillé au cabinet de Pétain de 1925 à 1927, le Maréchal est devenu en quelques années un représentant du dogmatisme stratégique qu'il dénonçait auparavant, en même temps que grandissait chez lui « une ambition sénile de tout et un désintérêt sénile de tout... »

6

Salat-Baroux Frédéric, De Gaulle..., op. cit., 2010.

7

Pétain, au cours d'une émission radiophonique, appelle les Français à cesser les combats contre les Allemands. Le 22 juin 1940, il signe la capitulation du pays à Rethondes et prend la tête du gouvernement de Vichy.

8

Appel radiophonique de De Gaulle aux Français, depuis Londres, à poursuivre la lutte contre l'envahisseur. De Gaulle sera condamné à mort par contumace par Vichy, le 2 août 1940.

mettre en place un régime autoritaire et contre-révolutionnaire⁹. »

Si De Gaulle choisit de refuser tout compromis avec les nazis qu'il juge criminel ¹⁰, Pétain lui choisit de s'associer à eux. En effet, il estime que les nazis ¹¹ sont les plus à même de protéger les Français du bolchévisme de Staline ¹² qui gagne toute l'Europe et a gangréné la France elle-même. Les communistes et les sympathisants y sont effectivement légion. Les communistes ne s'y sont pas trompés et s'engagent en résistance bien avant l'invasion de l'URSS par les Allemands, le 22 juin 1941.

L'un a eu raison, l'autre pas.

Pourtant, à l'issue de la Première Guerre mondiale, ces deux hommes s'entendent autour d'une même idée.

Entre les civils et les militaires, la France a perdu 1 700 000 hommes sur une population totale de 39,6 millions d'individus. 500 000 hommes environ meurent après la guerre des suites de leurs blessures. L'épidémie de grippe espagnole fait 200 000 victimes. 4 266 000 hommes (6 millions et demi pour d'autres) sont revenus blessés du front. Beaucoup ne peuvent pas reprendre une activité normale et sont pensionnés de l'Etat¹³.

En France, 20 % des soldats âgés de 19 à 27 ans en 1914 ont été tués. Les soldats morts de la Première Guerre mondiale ont laissé 3 millions de veuves et 6 millions d'orphelins.

9

Salat-Baroux Frédéric, De Gaulle..., op. cit., 2010.

10

Les crimes des nazis sont déjà connus : ouverture du premier camp de concentration en 1933 (Dachau), purge de la S. A. par Hitler en 1934 (nuit des Longs Couteaux), pogrom contre les juifs en 1938 (nuit de Cristal). Churchill dispose des photos des trains partant pour les camps d'extermination et est informé de ce qu'il s'y passe dès 1942-1943.

11

Hitler, à son accession au pouvoir en 1933, fait interdire tous les partis politiques non nazis (dont le communisme) en Allemagne. Les communistes allemands sont emprisonnés dans le premier camp de concentration ouvert cette année-là : Dachau.

12

Lors de la signature du pacte germano-soviétique en 1939, Staline interdit aux communistes français d'entrer en Résistance après l'invasion de leur territoire par les Allemands en 1940. De fait, beaucoup collaborent avec l'Occupant jusqu'à négocier une reparution de *L'Humanité* avec lui, journal qui avait été interdit en 1939 par le gouvernement Daladier, alors que sa ligne de presse venait d'approuver le pacte signé par les Russes avec les nazis.

13

L'économie du pays est tenue par les femmes essentiellement, les champs sont cultivés par les femmes, les entreprises et industries sont opérationnelles grâce à la main-d'œuvre féminine. La population active sur laquelle repose la reconstruction du pays est vieillissante. Ceci est accompagné d'une dénatalité très importante. Ce déficit considérable de naissance a été évalué à 1,6 millions de naissance qui n'ont pu voir le jour¹⁴. Il est à la base d'un véritable déclin démographique. Le taux de natalité ne reviendra à un taux équivalent à celui d'avant-guerre qu'en 1950¹⁵.

Confronté à un bilan aussi lourd, les deux hommes sont convaincus que la France ne peut pas faire face à un deuxième conflit de cette ampleur. De Gaulle fait le constat de l'affaiblissement de la France, mais estime pour autant qu'elle doit se préparer à l'inévitable déclenchement d'un second conflit contre l'Allemagne, dans lequel la France devra tenir son rang. C'est pourquoi il insiste, tout au long des années 30, sur l'urgence d'une réforme de l'appareil militaire, et la constitution d'une « armée de métier » motorisée, capable de compenser, par la puissance que constitue l'arme mécanique, le déficit numérique de l'armée française et de porter rapidement la guerre au cœur du territoire allemand, en soutenant les alliés européens de l'Est qui forment une alliance de revers contre le Reich. Pétain, quant à lui, s'oppose à l'entrée en guerre de la France suite à l'invasion de la Pologne, au regard de l'impréparation de l'armée française, mais surtout de la catastrophe que constituerait, selon lui, l'implication de la France dans un nouveau conflit mondial.

Si ce n'est pas le cas, la France est irrémédiablement condamnée à disparaître.

De Gaulle, dans ses Mémoires, affirme: « Je pouvais voir la France, qu'une natalité déficiente, de creuses idéologies et la négligence des pouvoirs avaient privée d'une partie des moyens nécessaires à sa défense, tirer d'elle-même un incroyable effort, suppléer par des sacrifices sans mesure à tout ce qui lui manquait et terminer l'épreuve dans la victoire (mais), épuisée de pertes et de ruines, bouleversée dans sa structure sociale et son équilibre moral, reprendre d'un pas vacillant sa marche vers son destin, alors que le régime, oubliant Clemenceau, rejetait la grandeur et retournait à la confusion ¹⁶. »

Pétain à Baudouin, secrétaire du Comité de la guerre, le 25 mai 1940 : « Je suis partisan de ne plus poursuivre la lutte à outrance ; c'est facile et stupide de dire qu'on luttera jusqu'au dernier homme, c'est criminel aussi étant donné nos pertes de l'autre guerre et notre faible natalité ; et puis qu'est-ce que ça veut dire ? On le dit et on ne le fait pas, il faut sauver une partie de l'armée, car sans une armée groupée autour de quelques chefs pour maintenir l'ordre, une vraie paix ne sera pas possible et

14

www.cndp.fr, « Le bilan de la Première Guerre mondiale », 2000.

15

Le « baby boom » commence, timidement certes, en 1943, en plein conflit mondial.

16

la reconstruction de la France n'aura pas de point de départ 17. »

Pétain, comme De Gaulle, font le constat que la France sort considérablement affaiblie de la Première Guerre mondiale. La reconstruction de l'appareil industriel et militaire est lente. Mais, le problème principal réside dans la démographie stable depuis le XIX° siècle. A la veille de la Seconde Guerre mondiale, la population française ne compte toujours que 40 millions d'habitants, tandis que la population allemande s'élève à près de 70 millions.

C'est notamment pour cela que De Gaulle militera pour une armée de métier afin de limiter les pertes en population civile.

Si les deux militaires sont d'accord sur l'idée de départ, les moyens pour y parvenir divergeront. Comme nous l'avons dit déjà, l'un a eu raison dans le choix de ses associations et l'autre, pas.

A son arrivée au ministère de la guerre en mai 1940, Pétain, qui, certes, considère déjà la guerre comme perdue par la France, est atterré par l'ampleur de l'impréparation de l'armée française, ce qui achève, si besoin était, de le convaincre de l'inéluctabilité de l'armistice.

L'objectif de Pétain est d'arrêter les hostilités, pour tirer au mieux la leçon de 1918. « Trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'alliés, voilà les causes de notre défaite. », [il faut] « Limiter la souffrance des Français » dit-il dans son discours du 20 juin 1940. Pétain est persuadé que la France restera seule dans la guerre. A William Bullitt, ambassadeur américain, le 4 juin 1940, il dit : « [Les] Anglais ne font rien, ne nous soutiennent pas ; les Anglais veulent que les Français se battent jusqu'à la dernière goutte de leur sang. (...). »

De Gaulle, quant à lui, parti en Angleterre, est convaincu qu'il s'agit : « d'une guerre mondiale dans laquelle l'opportunité de vaincre l'Allemagne se présentera. » A ceux qui viennent le voir à Londres, de Gaulle prédit, dès 1940, « la défaite du III^e Reich. » Pour lui, l'entrée en guerre des Etats-Unis et de l'URSS n'est qu'une question de temps. A noter que Pétain perçoit, lui aussi, rapidement après l'été 1940, qu'Hitler se tournera bientôt contre l'URSS. Il n'en demeure pas moins persuadé que la victoire reviendra à l'Allemagne qui a déjà vaincu la Russie en 1917. Il convient donc, pour Pétain, de marchander avec l'Allemagne, un soutien non-militaire de la France, et la sécurité assurée par Vichy sur les arrières du Reich ainsi que le contrôle des colonies, contre une amélioration du sort des Français et un assouplissement de la ligne de démarcation. Ceci jette les bases de la politique de collaboration, fondées sur un espoir vain dès le départ...

Ainsi, l'objectif de De Gaulle n'est pas purement militaire : il faut maintenir la France dans la guerre pour qu'elle puisse s'asseoir dans le camp des vainqueurs après la victoire.

Les deux hommes attendent l'entrée en guerre des Etats-Unis. Mais, pour Pétain, celle-ci risque de n'intervenir que très tardivement. Il s'agit avant cela de préserver le sang français et d'effectuer un redressement national. Son modèle : la Prusse en 1806. Vaincue par Napoléon, elle a profité de sa défaite pour se réformer de l'intérieur, puis battre la France, des années plus tard, lorsque les événements ont tourné contre Napoléon. Et également : 1918. Il estime en effet que la France n'a pas su profiter de sa victoire et que c'est l'Allemagne qui a gagné la paix. En effet, en 1918, Pétain est partisan de poursuivre l'offensive jusque sur le sol allemand pour leur imposer une capitulation 18.

17

« Sur le Comité de guerre du 25 mai », in Marc Ferro, Pétain, Fayard (éd.), 1987, p. 34.

Pétain prévoit dès lors, comme Georges Clemenceau, que les conditions trop favorables du traité de Versailles, et le sentiment, erroné, que les armées allemandes sont restées invaincues en 1918, conduiront à un retour rapide de la puissance et de la menace allemandes.

La fin de la Seconde Guerre mondiale est connue de tous. De Gaulle, qui s'est imposé comme chef de la Résistance unie et a débarqué en France en août 1944, est acclamé sur les Champs-Elysées par la foule parisienne le 25 août. Dans le discours qu'il prononce alors, il affirme avec une mauvaise foi calculée : « Paris libéré ! Libéré par lui-même, libéré par son peuple, avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la France toute entière, de la France qui se bat ¹⁹». C'est qu'il s'agit, en faisant mine de s'adresser au peuple français, de rappeler aux Alliés, et aux Américains en particulier, qui lui ont si longtemps préféré Pétain, et projetaient encore récemment de diviser la France considérée, par eux, comme vaincue, en zones d'occupation (comme ce sera le cas en Allemagne après le 8 mai 1945), que la France entend rester souveraine, dans la mesure où « la France qui se bat », - c'est-à-dire la Résistance - est, selon lui, « la vraie France, la seule France », la « France éternelle », par opposition à Vichy, dont la défaite ne saurait incarner la défaite de la France.

Installé au ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique dans le VII^e arrondissement, De Gaulle dirige le Gouvernement provisoire de la République française. A ceux des résistants qui demandent au Général de rétablir la République, De Gaulle oppose un refus catégorique le 25 août en prononçant des mots là encore lourds de sens. « La République n'a jamais cessé d'être. La France Libre, la France Combattante, le Comité français de libération nationale, l'ont, tour à tour, incorporée. Vichy fut toujours et demeure nul et non avenu. Moi-même suis le président du Gouvernement de la République. Pourquoi irais-je la proclamer²⁰? »

De fait, il devient un interlocuteur incontournable pour les Alliés qui comptent sur le renfort des troupes françaises pour terminer la guerre. Ultime tour de force du Général : les Français reçoivent la capitulation allemande aux côtés des Alliés et terminent la guerre en vainqueurs

Les Allemands ont capitulé sans condition. « Sauveur » du pays ou, tout du moins, de sa place aux côtés des puissances victorieuses, le Général est un des grands vainqueurs de ce conflit. Il est un héros pour nos concitoyens libérés.

Pétain, quant à lui, a collaboré activement avec les Allemands. Le 15 août 1945, devant la Haute Cour de justice, Pétain est reconnu coupable d'intelligence avec l'ennemi et de haute trahison. Condamné à mort, il est frappé de dégradation nationale et ses biens lui sont confisqués.

La Haute Cour a donc prononcé une sentence d'indignité nationale, mais, compte tenu de son grand âge, a souhaité qu'il finisse ses jours en prison. Bien sûr, à travers cette condamnation, c'est aussi tout le régime de Vichy qui est sanctionné : ses hommes, ses institutions, ses idées. Au-delà de cette condamnation judiciaire, c'est l'illégalité de l'ensemble qui est aussi reconnu.

Les chiffres des victimes de la Seconde Guerre mondiale sont édifiants : 50 à 60 millions de morts, 18 millions de militaires tués, 45 millions de civils disparus. En France, 238 000 militaires sont morts et

19

De Gaulle Charles, Discours du 25 août 1944 à l'Hôtel de Ville de Paris.

20

De Gaulle Charles, *Mémoires de guerre – L'Unité : 1942-1944*, Plon (éd.), Paris, t. II, 1956 ; cf. rééd. Le Livre de Poche (Historique), 1963, pp. 374-375.

330 000 civils également. Pour résumer, après la Première Guerre mondiale qui a vu la France s'affaiblir considérablement, notre pays a subi à nouveau des pertes très importantes. Nouveau coup porté aux forces vives du pays, c'est certain. Cela impactera énormément certains choix gouvernementaux.

A la fin de la guerre, le Général décide d'ouvrir des enquêtes sur la collaboration. L'épuration légale ne se résume pas à un service d'enquête parisien. Elle s'exerce de façon relativement massive et systématique sur l'ensemble du territoire français via les cours de justice départementales, mises en place dès 1944 avec la libération du territoire. Ces cours, bien qu'elles aient pratiqué l'essentiel de leur activité de 1944 à 1946, ne sont supprimées qu'en 1949, par la loi du 29 juillet, soit 3 ans après le départ du général de Gaulle. Les cours de justice traitent ainsi plus de 300 000 dossiers dont les 2/3 classés sans suite. Les jugements prononcés révèlent une certaine clémence puisque sur les 6 700 peines de mort prononcées, moins de 800 sont effectivement appliquées. Pour de Gaulle et les Résistants, qui ont prévu l'épuration dès 1943, soit avant la libération du territoire, il s'agit avant tout d'exclure les anciens collaborateurs du service de l'Etat, de l'administration et des milieux d'influence (journalisme, art, intellectuels, etc.), tout en mettant fin à l'amorce de guerre civile déclenchée par l'épuration sauvage. La volonté d'épurer et de punir est réelle, mais la peine d'indignité nationale est inventée et privilégiée, car il faut épargner les forces vives dont le pays a besoin pour se reconstruire. De Gaulle se trouve vite face à un constat édifiant : toute la société est concernée et a été touchée par ce fléau, ceci à tous ses échelons.

Il est confronté à un choix cornélien : soit il fait condamner tout le monde, retarde les réformes indispensables et la reconstruction du pays, voire se heurte à une guerre civile, soit il décide de faire essentiellement des exemples emblématiques et de se montrer plus indulgent avec les autres, les anonymes, afin de favoriser la reconstruction de son pays. C'est ce dernier choix que le Général décide de faire.

Par la suite, le plan Marshall, plan d'aide américain, est mis en place en 1947. Pour le mettre en œuvre, le pays a besoin de bras et de compétences²¹. Successivement, trois amnisties sont décrétées par Vincent Auriol (1947-1954), président de la République qui succède à Charles De Gaulle :

- 16 août 1947;
- 5 janvier 1951;
- 6 août 1953.

Il faut reconstruire... Tout se met en place.

A la libération du pays, De Gaulle a ainsi assuré la transition au sein du territoire français en veillant au bon fonctionnement de l'ensemble, l'épuration en l'assainissant de ceux impliqués dans les péchés du régime de Vichy et la rédemption afin de faciliter sa reconstruction.

<u>Références bibliographiques</u>:

De Gaulle Charles, Mémoires, Plon (éd.), 1954.

De Gaulle Charles, *Mémoires de guerre – L'Unité : 1942-1944*, Plon (éd.), Paris, t. II, 1956 ; cf. rééd. Le Livre de Poche (Historique), 1963.

« Sur le Comité de guerre du 25 mai », in Marc Ferro, Pétain, Fayard (éd.), 1987, p. 34.

fr.wikipedia.org, « Pertes humaines de la Première Guerre mondiale », 2019.

www.cndp.fr, « Le bilan de la Première Guerre mondiale », 2000.

Salat-Baroux Frédéric, De Gaulle-Pétain, Robert Laffont (éd.), 2010.